



REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

Direction centrale des Marchés publics

15 JUL 2019

Dakar, le

MFB/DCMP/DFCE/09

15 JUL. 2019

Le Directeur

OBJET : examen juridique technique d'un projet de marché.

REFERENCES : votre lettre n°0101/RECTORAT du 16 mai 2019.
ma lettre n° 2623/MEFP/DCMP/ 09 du 30 mai 2019;
votre lettre n° 0113/RECTORAT du 09 juillet 2019.

Monsieur le Recteur,

Par lettre citée en dernière référence et enregistrée le même jour sous le numéro **03985**, vous m'avez soumis, pour avis, la version corrigée du projet de marché relatif à **l'acquisition de matériel de simulation (simulateur parturiente haute-fidélité, mannequin de simulation nouveau-né, pelvitruiner, simulateur d'accouchement interactif etc).**

Ledit marché est conclu avec la société **Laerdal**, pour un montant TTC de trois cent vingt sept mille cent trente huit (327 138) €.

Pour rappel, par lettre n° 2058/MFB/DCMP/DFCE/09 du 06 mai 2019, la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) avait émis un avis de non objection à la passation dudit marché par entente directe avec la société **Laerdal**, pour un montant de trois cent-trente-deux mille sept cent-quatre-vingt-dix sept virgule vingt (332 797,20) €, conformément aux dispositions de l'article 3.1 du Code des Marchés publics et au Plan de Passation des Marchés validé par le bailleur, prévoyant une contractualisation par entente directe.

En retour, le réexamen du dossier montre que les observations formulées précédemment ont été prises en compte, pour l'essentiel.

Par conséquent, la DCMP n'a pas d'objection à la conclusion du marché et vous informe qu'il est instruit aux fins d'immatriculation.

Veillez agréer, **Monsieur le Recteur**, l'expression de ma considération distinguée.

A
Monsieur le Recteur de l'Université
Cheikh Anta Diop (UCAD)
DAKAR

